



MONTET (GLÂNE)

Des travaux après l'orage

TAMARA BONGARD

Le très gros orage qui s'est abattu sur la Suisse romande le 9 juin dernier a une incidence directe sur le porte-monnaie de la commune de Montet (Glâne). Les trombes d'eau ont en effet endommagé le chemin forestier Sous-la-Moille, un chemin construit il y a vingt-cinq ans et qui mesure près de 700 mètres. Les douze citoyens réunis lundi soir ont accepté un crédit de 46 000 francs pour le réparer. Et ce malgré l'avis contraire de la Commission financière, qui trouvait l'opération trop onéreuse.

Dans le canton de Fribourg, cet orage a principalement touché la Basse-Glâne. Pour avoir une idée des dégâts causés, l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB) signale que le montant approximatif des dommages avoisine les 110 000 francs sur tout le territoire. Dans le canton de Vaud les intempéries se sont concentrées à Moudon. L'ECA, l'homologue vaudois de l'ECAB, estime à 4,5 millions les dégâts causés aux bâtiments et au mobilier lors de cet événement. I

EN BREF

DE L'EXÉCUTIF À L'ADMINISTRATION

CHARMEY Jean-François Rime, actuel membre du Conseil communal de Charmey en charge des finances, deviendra administrateur de Val-de-Charmey, nouvelle commune issue de la fusion de Charmey et Cerniat, qui sera effective le 1^{er} janvier prochain. Le Charmeyan entrera en fonction au même moment. Outre l'administration, cet ingénieur chimiste et diplômé en gestion d'entreprise sera responsable du service finances et comptabilité de la commune. Son dossier a été retenu parmi plusieurs dizaines de candidatures, peut-on lire dans «L'Echo du Val-de-Charmey» du jour. Il succédera à François Guex, qui partira à la retraite. AL

UNE COLLISION SUR LE PONT DE LA JOGNE

BROC Un accident entre deux voitures s'est produit hier matin sur le pont de la Jogne à Broc. La Police cantonale fribourgeoise explique dans un communiqué qu'une conductrice circulant vers Charmey n'a remarqué que tardivement que la voiture qui la précédait allait tourner à droite. Dès lors une collision s'est produite. Légèrement blessée, la conductrice du second véhicule a été emmenée à l'hôpital par des ambulanciers.

LE CONSEIL COMMUNAL DE GRANGES AU COMPLET

VEVEYSE C'est le retraité Richard Houriet, 67 ans, qui prendra la relève de Luca Leoni à l'exécutif communal de Granges. Seul candidat en lice, sur la liste de l'Entente communale – déposée dans les délais lundi – il a été élu tacitement et assermenté hier. Il entrera en fonction le 1^{er} août. L'élection complémentaire du 25 août est donc annulée. SZ

Une nécropole a été mise au jour

ROMONT • Deux squelettes médiévaux ont été trouvés à la Maladaire lors de fouilles près d'une ancienne léproserie. Les analyses, dont les résultats doivent bientôt tomber, en diront plus.

TAMARA BONGARD

La belle saison rime avec grilles, jolies jupes et fouilles archéologiques. Ce sont en effet souvent les chantiers – réalisés en toute logique par beau temps – qui mettent au jour des vestiges. Parfois de manière complètement inattendue. C'est ce qui est arrivé à Romont, à la Maladaire, où deux squelettes ont été trouvés, sur le site de la nouvelle usine de JNJ Automation en construction. Si cette découverte date déjà de mai, les résultats de la datation au carbone sont attendus tout prochainement. Ces examens prennent environ trois mois. On est loin des quelques minutes des séries américaines. Mais grâce à un faisceau d'indices, le Service archéologique de l'Etat de Fribourg arrive déjà à estimer que ces défunts ont dû être inhumés entre l'an 1000 et 1500.

«Nous ne savions pas qu'il se trouvait potentiellement des vestiges dans ce secteur. C'est par hasard qu'une collaboratrice du Service archéologique a repéré les vestiges. Les travaux de construction ont touché le flan d'une petite butte. Deux tombes sont apparues. Elles sont situées en bordure d'un petit cimetière, qui ressemble à d'autres cimetières que nous connaissons. Il s'agit de petites structures rurales du Moyen Age qui réunissent entre vingt et quarante tombes», explique Fiona Mc Cullough, assistante scientifique auprès du Service archéologique de l'Etat de Fribourg. Qui note toutefois que la grandeur de cette nécropole est inconnue. «Nous nous sommes entendus avec le propriétaire du terrain qui abrite le reste du cimetière. Quand des constructions y seront projetées, nous pourrions planifier notre intervention pour ne pas ralentir les travaux», sourit Fiona Mc Cullough.

Un adulte et un enfant

Les squelettes sont celui d'un adulte et d'un enfant. Les analyses permettront de déterminer leur âge, ainsi que le sexe de l'adulte. Difficile en revanche d'en dire beaucoup plus. Les tombes comptaient peu de mobilier, juste quelques tessons de céramique, datant probablement du XVII^e siècle. «Ces objets n'étaient pas placés dans les cer-

cueils. En raison de l'érosion, les tombes ont été découvertes à seulement 40 centimètres de profondeur et ont été touchées par les labours, ce qui explique la présence d'objets plus récents en position secondaire», précise Fiona Mc Cullough.

Par ailleurs, les archéologues n'ont pas identifié de traces de clous dans ces sépultures. Ce qui plaide en faveur d'une inhumation avant le XV^e siècle: avant cette date on ne clouait pas les cercueils.

Lèpre ou pas lèpre?

Comme son nom l'indique, le site de la Maladaire abritait autrefois une léproserie. Maladaire vient de «ladre» qui signifie lépreux. «Nous savons que ce bâtiment existe en tout cas depuis le XIV^e siècle mais nous ne connaissons pas sa position exacte (l'historien-archiviste Florian Defferard confirme qu'une léproserie se trouvait dans le secteur, ndr)», souligne Fiona Mc Cullough. «A priori, ces deux squelettes ne devaient pas être liés à la léproserie. On ne peut toutefois éliminer la possibilité que le cimetière que nous avons trouvé réunisse des lépreux, mais il est difficile d'en être sûr car cette maladie ne laisse que peu de traces sur les os.»

Une croix marque toujours l'emplacement de cette ancienne nécropole destinée aux pestiférés. Et la scientifique de citer un vieil article de «La Liberté», qui traçait l'histoire de ce signe religieux, à l'occasion de sa restauration après un accident avec un automobiliste. «Naguère encore, lors de la procession des Rogations romontoises du lundi matin, on y faisait halte pour chanter un Libera», rappelle l'article. La maladrerie de Romont était prévue pour tous les lépreux du bailliage. En 1662, on préférait ne pas rénover le bâtiment et en rebâtir ailleurs, sur deux étages. Et l'article de conclure: «Il nous est agréable de signaler que dans le légendaire romontois, qu'on se plait aussi à appeler ici vieil or, il figure un conte intitulé «La communion du lépreux». Un conte de Noël, qui s'achève à l'Ascension, par la mort du malade dont le souvenir entra dans la légende.» De quoi égayeur les fêtes de fin d'année. I



Les deux tombes sont situées en bordure d'un cimetière. DR

QUELQUES DÉFUNTS À LA TOUR

Ce sont également quelques squelettes qui ont été découverts à La Tour-de-Trême, à la route de la Ronclina, près du CO, il y a deux semaines. Ces cinq cadavres, en mauvais état, font partie d'un cimetière du VII^e siècle, qui a déjà été fouillé en grande partie en 2002 (on y avait trouvé outre des os, des plaques de ceinture). Là, ce sont les travaux du gazoduc de Frigaz qui

ont permis aux archéologues de fouiller la tranchée en deux jours. Aucun mobilier n'a été trouvé. «Nous avons prélevé les squelettes, nous les avons stockés pour une étude complète et pour réaliser une estimation de l'âge de ces personnes», explique Fiona Mc Cullough, assistante scientifique auprès du Service archéologique de l'Etat de Fribourg. TB

MANNENS

Deux hectares de paille brûlés

PIERRE KÖSTINGER

Un champ de paille a pris feu hier vers 16 h, entre Mannens et Montagny-les-Monts, à la suite de la surchauffe du roulement d'une machine à botteler. Au total, ce sont deux hectares de paille, l'équivalent de trois terrains de football, qui sont partis en fumée, indique la police.

Un chauffeur travaillant pour une entreprise de travaux agricoles s'affairait à botteler au lieu dit Champ-Palin, lorsqu'il a remarqué qu'une dizaine de balles rondes brûlaient. Le feu s'est rapidement propagé dans la paille, et les quinze pompiers communaux et payemois sur place n'ont eu d'autre choix que de labourer une bande de terre pour circonscrire le sinistre, indique Bertrand Joye, propriétaire du champ et conseiller communal de Montagny. Et d'ajouter que l'intervention a duré 45 minutes. En tout, ce sont deux mois de paille pour l'hiver qui ont brûlé. Une perte que l'assurance ne couvre pas selon le propriétaire. I

PUBLICITÉ

LA LIBERTÉ

Offres estivales 2013

A saisir du 8 juillet au 23 août 2013

La 2^e insertion à Fr. 1.-

Offre 1
Emplacements fixes
(Pavé 1^{er} page, Bandeau Der, Bandeau Page 3, Pavé Page Jaune, Pavé météo, Bandeau sous-météo)

Un premier sujet payé à 100% donne droit à une deuxième insertion identique facturée Fr. 1.- seulement.

La 2^e insertion 5x moins chère!

Offre 2
Rubriques*
*sauf petites annonces Page Jaune et annonces mortuaires

Un premier sujet payé à 100% donne droit à une deuxième insertion identique facturée 20% seulement.

Infos et réservations:

media f sa – Bd de Pérolles 38 – CP 221 – 1705 Fribourg
Tél. 026 426 42 42 – Fax 026 424 42 43 – info@media-f.ch